

## L'ÉVÈNEMENT

La région Nouvelle-Aquitaine, les facultés de droit à Bordeaux, Poitiers et Limoges et l'Ordre des avocats dans ces trois villes s'associent pour fêter la **Nuit du Droit** le 3 octobre 2019.

Cette Nuit, destinée à mieux faire connaître le droit au grand public, verra ce Droit présenté sous diverses formes : procès imaginaires, conférences-débats, tables rondes...

La programmation de cette édition 2019 inscrit plus particulièrement les jeunes, élèves et étudiants, au cœur de la manifestation.

Merci à



+ d'infos

[naqui.fr/nuitdudroit](http://naqui.fr/nuitdudroit)



PROGRAMME

LA  
Nuit  
DU  
DROIT

OCTOBRE  
3

LA NUIT DU DROIT  
POUR VOIR LE DROIT  
SOUS UN NOUVEAU JOUR

Dans la région **Nouvelle-Aquitaine**  
à **Bordeaux, Limoges et Poitiers**,  
vous assisterez à des procès fictifs,  
des conférences-débats et des projections.



FACULTÉ DE DROIT – **BORDEAUX**  
Amphi Léon Duguit - Pôle juridique et judiciaire  
**17h – 21h**

17h00	<b>ACCUEIL</b>
17h30	<b>OUVERTURE OFFICIELLE</b>  Jean-Louis Nembrini, <i>vice-président à la région Nouvelle-Aquitaine</i> Jean-Christophe Saint-Pau, <i>doyen de la Faculté de droit</i>
17h50	<b>PROCÈS IMAGINAIRES</b>  « <i>pâte à tartiner à la barre</i> » par des <b>élèves du lycée Philadelphie de Gerde à Pessac</b> guidés par <b>Madame Danthèz, Monsieur Dutheil</b> professeurs et <b>Maître Gaessy Gros, avocat</b>  « <i>Tout connecté : levez-vous</i> » par des <b>élèves du lycée Philadelphie de Gerde à Pessac</b> guidés par <b>Madame Delannoy, Monsieur Sicard,</b> professeurs et <b>Maître Gaessy Gros, avocat</b>  « <i>Arsène Lupin contre Fantomas : le voleur volé</i> » par des <b>élèves du lycée Camille Jullian à Bordeaux</b> guidés par <b>Véronique Artaut, professeure</b> et <b>Maître Jean-Charles Goldstein, avocat</b>
19h00	<b>JUGEONS LES PRÉJUGÉS SUR LES MÉTIERS DU DROIT</b>  <i>Animatrice : Florence Féréol-Bord</i>  Haut fonctionnaires, magistrats, professeurs de droit, notaires, avocats, huissiers, juristes d'entreprise...
21h	<b>CLÔTURE</b>

MAISON DE LA RÉGION – **LIMOGES**  
**17h – 21h**

17h00	<b>ACCUEIL</b>
17h30	« <i>Exercices de style : retour sur une nuit</i> »  Des <b>élèves du lycée Limosin</b> guidés par <b>Laetitia Le Van et Laura Plas,</b> professeurs de français et de théâtre, <b>Elise Hôte et Renaud Frugier,</b> comédiens en images  <b>MONTAGE de William Windrestin,</b> Un film du service Communication interne en collaboration avec le service Numérique et Culturel de la Région Nouvelle-Aquitaine.
18h00-18h15	<b>OUVERTURE OFFICIELLE</b>  <b>François Vincent, conseiller régional</b> <b>Frédéric Olivé, bâtonnier de l'Ordre des avocats</b>
18h15	<b>PROCÈS JUDICIAIRE IMAGINAIRE</b>  « <i>Harceler n'est pas jouer</i> »  Des <b>élèves du collège Limosin</b> guidés par <b>Véronique Czekala,</b> professeure d'histoire-géographie et <b>Maître Nathalie Prégumbeau,</b> avocate au Barreau de Limoges, en scène.
19h00	<b>TABLE RONDE</b>  « <i>Quand le cinéma rencontre le droit. Regards croisés, esprit critique</i> »  Animée par <b>Maître Frédéric Olivé, Bâtonnier de l'Ordre des avocats</b> avec <b>Emmanuel Feulié, directeur du cinéma et de l'audiovisuel de l'ALCA, Maître Bruno Grèze, avocat au Barreau de Limoges, Isabelle Neuvalle, productrice (Pyramide production), Baptiste Nicaud, maître de conférences en droit privé Limoges, Pascal Plas, Directeur de l'IIRCO, Responsable de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit Limoges, Maître Nathalie Prégumbeau, avocate au Barreau de Limoges, Shérazade Zaiter, doctorante en droit public à l'OMIJ/ CRIDEAU Limoges.</b>
21h00	<b>CLÔTURE</b>

FACULTÉ DE DROIT – **POITIERS**  
Amphi Hardoin  
**17h – 21h**

17h00	<b>ACCUEIL</b>
17h30	<b>OUVERTURE OFFICIELLE</b>  <b>Didier Veillon, doyen Faculté de droit de Poitiers</b> <b>Benoît Tirant, conseiller régional délégué région Nouvelle-Aquitaine</b> <b>Hervé Ouvrard, bâtonnier de l'Ordre des avocats</b>
17h50	<b>PROCÈS IMAGINAIRES</b>  « <i>Le cannabis à la barre</i> » par des <b>élèves du lycée Aliénor d'Aquitaine</b> guidés par <b>Florence Paillat, professeure</b> et <b>Maître Lucas Hervé, avocat</b>  « <i>La licorne en procès</i> » par des <b>élèves du lycée Kyoto,</b> guidés par <b>Béatrice Cadue et Anne-Lise Lisicki</b> professeurs et <b>Maître Mégane Mironneau, avocate</b>
19h30	<b>CONFÉRENCES-DÉBATS</b>  « <i>Harry Potter et le Droit</i> » Animation : <b>Anne-Laure Girard, Professeur de droit public Université de Poitiers</b>  ■ <b>Harry Potter et la dictature</b> <b>Romane Mondonnet, doctorante</b>  ■ <b>La confédération internationale des mages et sorciers</b> <b>Nelson Ollard (CECOJI), doctorant</b>  ■ <b>L'étranger à l'étrange, l'autre à la communauté magique</b> <b>Sophie Bouchart, doctorante</b>  ■ <b>Quels droits pour les animaux fantastiques ?</b> <b>Emma Fiedler, doctorante</b>
21h00	<b>CLÔTURE</b>